

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2024

à Cinéluarne, au Noirmont

de 15h00 à 16h05.

Participants/es Jacques Villars, Laetitia Cardis, Patrick Roeschli, Sylvie Egger, Géraldine Ischer, Marc Tourrette, Marie-Noëlle Lovis, Nicolas Comment, Sabrina Joye, Gauvain Saucy, William Saunier, Jeannine Saunier, Quentin Kohler, Sacha Wittwer, Rahel Boss, Tristan Lièvre, Jean Zahnd, Nicole Gumy, Philippe Joly, Marlène Klose, Michel Oeuvray, Nelli Engel, Maryse Villars, Gaspard Braulin, Anne-Marie Willemin, Cinthia Erard, Julia Gremaud.

Excusés Maurane Lamboley, Florent Goetschi, Tiffany Meyer, Christine Kundert, Dominique Hausser.

1. Ouverture de l'assemblée

Sabrina Joye ouvre la séance, remercie les personnes présentes et mentionne les personnes excusées. Elle poursuit par la présentation de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2023

Sabrina Joye informe que tous les PV sont présents sur le site internet de Pro Natura Jura. Le PV de l'AG du 3 avril 2023 est accepté par levée de main : 26 oui, 0 non et 1 abstention.

3. Présentation du rapport d'activités 2023

Le rapport d'activité 2023 a été envoyé à tous les membres sous forme du journal Local. Tous les rapports d'activités figurent, en tout temps, sur le site internet de Pro Natura jura. Des exemplaires ont également été mis à disposition dans la salle.

4. Approbation des comptes 2023

Avant de débiter la présentation de comptes 2023, notre caissière Marie-Noëlle Lovis annonce à l'assemblée sa volonté de remettre son poste de caissière et encourage les membres présents à se manifester s'ils sont intéressés par ce rôle ou à partager cette information dans leur réseau. Elle continuera d'assumer les tâches financières de la section en attendant d'être remplacée.

Concernant les comptes de l'année 2023, Marie-Noëlle Lovis affirme qu'il n'a pas été nécessaire de solliciter un fiduciaire, les comptes n'ayant pas présenté de difficultés particulières.

La présentation se poursuit avec l'explication de quelques différences de budget habituelles telles que celles liées à l'action "Lièvre et Cie" BEJUNE, un projet cogéré avec la section de Neuchâtel et le Jura bernois qui budgétise de grandes sommes pour la réalisation de mesures en faveur de la biodiversité. L'action dépend de la collaboration et de la participation de partenaires souvent imprévisibles. Pro Natura Jura est responsable de l'intégration des finances de ce projet, une tâche qui comporte souvent des défis. De manière générale, les écarts dans le budget de la section résultent de projets reportés ou en attente de financement. Chaque année, des montants importants sont alloués à des potentielles

acquisitions de terrains nous permettant ainsi de réagir rapidement face à des propositions ou à des opportunités soudaines.

Les comptes se finalisent avec un déficit de 5'842,20.-.

Le rapport des vérificateurs des comptes de Daniel Beuret et Emmanuelle Monnot-Gerber est présenté. Le comité de Pro Natura Jura les remercie vivement pour leur travail.

Les comptes 2023 sont validés à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité remercie ensuite chaleureusement Marie-Noëlle Lovis pour son engagement et la qualité de son travail en tant que trésorière depuis de nombreuses années.

5. **Renouvellement du comité, des vérificateurs des comptes et de nos représentants au Conseil des délégués**

Le comité est réélu. Il est composé comme suit :

<u>Présidente</u>	Laetitia Cardis
<u>Vice-président</u>	Vacant
<u>Caissière</u>	Marie-Noëlle Lovis
<u>Assesseurs</u>	Sylvie Egger, Gauvain Saucy, Tristan Lièvre, Patrick Roeschli, Jacques Villars, Sabrina Joye, Sacha Wittwer, Cinthia Erard.
<u>Chargée d'affaires</u>	Géraldine Ischer
<u>Responsable réserves naturelles</u>	Marc Tourrette
<u>Collaborateur scientifique</u>	Nicolas Comment
<u>Responsable groupe J+N</u>	Maurane Lamboley
<u>Responsable Education à l'environnement</u>	Sylvie Egger
<u>Représentants au Conseil des délégués</u>	Sabrina Joye est déléguée et Tristan Lièvre est suppléant
<u>Vérificateur des comptes</u>	Emmanuelle Monnot Gerber et Daniel Beuret.

Florent Goetschi et Tiffany Meyer quittent le comité tandis que Sacha Wittwer et Cinthia Erard y entre officiellement.

L'assemblée valide à l'unanimité le renouvellement du comité.

6. **Approbation du programme d'activité 2024**

Le programme d'activité est présenté :

1) **Protection des espèces et des habitats**

Les projets de Pro Natura Jura sont parcourus en mettant en évidence les objectifs 2024.

L'action « lièvre & cie » BEJUNE

De manière générale, l'action est un succès et a pris un envol dans les trois cantons. Quentin Kohler, chargé de projet, présente l'état d'avancement des activités phares et leur poursuite en 2024. Notamment, Le projet de milieux humides avec la réalisation de 4 étangs (2 dans le Jura et 2 dans le Jura Bernois), la revalorisation d'un hectare de grande culture en zone humide à Neuchâtel ainsi qu'une autre surface de 850 m² dans le Jura Bernois. 12 domaines ont été intégrés au projet d'accompagnement personnalisé des agriculteurs afin de les soutenir dans la mise en œuvre de mesures favorables pour la biodiversité. Quentin Kohler poursuit avec la création de 3 étangs agroécologiques offrant des solutions de gestion durable des ressources hydriques tout en favorisant la biodiversité. Pour finir avec le projet de chèvres, un troupeau est en activité à Crémines dans le Jura-bernois et une aide annuelle se poursuit pour débroussailler un pâturage à Courtemaury.

Projet « Doubs vivant »

Géraldine Ischer présente les activités « Doubs vivant » en remplacement de Céline Barrelet, chargée de projet, celle-ci étant absente. Géraldine Ischer rappelle le but du projet et les trois associations fondatrices qui sont le WWF, la fédération Suisse de pêche et Pro Natura.

A partir de juin 2024, Aline Chappuis remplacera Céline Barrelet. Elle poursuivra le suivi des activités du projet telles que :

- Le suivi et des mesures du **Plan d'action nationale en faveur du Doubs** ainsi que la surveillance de l'état et des projets autour du Doubs.
- La présentation des résultats des **deux expertises** débutées en 2022-2023 (« analyse de la cause du déclin de l'Apron » et « analyse différenciée de la végétation aquatique du Doubs »)
- Le suivi du **programme de conservation du Roi du Doubs** : les autorités vont prendre une décision au printemps concernant la suite des opérations relatifs au spécimen trouvé lors des prospections de l'été 2023 dans le but de sauver l'espèce de l'extinction.
- Le suivi du mandat pour l'élaboration d'un **plan de gestion du site Emeraude** « Clos du Doubs / Saint-Ursanne »
- Proposition d'une nouvelle **mesure de « promotion de la biodiversité »** qui vise à améliorer la structure du fond du lit du Doubs.

Le projet « Jardins naturels »

Gaspard Braulin, chargé de projet "jardins naturels", a pour mission de conseiller et d'accompagner les propriétaires de surfaces dans la création d'espaces accueillants pour la biodiversité. L'année 2023 a été marquée par une hausse des demandes, passant de 3 en 2022 à 13 l'année suivante. Nos efforts de communication ont porté leurs fruits et seront réitérés en 2024. Un communiqué de presse a déjà été envoyé en janvier. Il a été décidé qu'un bilan à mi-année sera réalisé pour suivre l'état des visites ; un suivi des réalisations a été ajouté à l'activité afin de pouvoir évaluer les résultats des mesures avec un avant/après des propriétés ayant sollicité les conseils de Gaspard. Pour finir, la création d'une page interactive est envisagée, avec la publication de photos par les propriétaires.

Le « Plan d'action Alytes » (2021-2026)

Tristan Lièvre présente l'état du projet débuté en 2021. Nous avons terminé les aménagements de plans d'eau et d'habitats terrestres sur les sites prioritaires et secondaires. Le projet entame sa dernière phase qui est la rédaction du volet connectivité et recherche de financement pour les mesures visant la connexion les milieux afin de favoriser la migration des amphibiens.

2) Les réserves naturelles

Marc Tourrette, responsable des réserves, présente les principaux objectifs prévus pour les réserves naturelles. En particulier, un inventaire invertébrés aquatiques sera réalisé dans la réserve de Clairbief ainsi qu'un débroussaillage par les chèvres à la loge. Au Banné, un suivi araignées et un suivi botanique sont prévus. Dans la réserve du Martinet, un plan de gestion doit être mis en place.

En ce qui concerne de potentielles acquisitions, des prospections ont lieu dans la Vallée de Sorne et de la Birse afin de créer une nouvelle réserve.

3) Politique environnementale

Nicolas Comment, collaborateur scientifique, met en avant le lancement d'une **pétition biodiversité**. Malgré les politiques mises en place par le gouvernement et le parlement jurassiens ces dernières années, ces initiatives restent insuffisantes pour garantir une protection environnementale adéquate. C'est pour cela que Pro Natura Jura a décidé de lancer une pétition qui pousse un cri d'alarme en faveur de la nature jurassienne. Les nouvelles conditions climatiques représentent une menace pour les espèces et les écosystèmes, ainsi les signataires demandent donc aux autorités du canton du Jura : l'élaboration rapide et la mise en œuvre effective des plans de gestion pour les zones alluviales, les hauts et bas-marais d'importance régionale ; la mise en œuvre de projets dédiés aux espèces prioritaires, à l'instar du Crapaud calamite ; une accélération de l'assainissement des ouvrages gênant le régime de charriage et des obstacles à la migration piscicole ; la promotion des berges boisés dans l'espace réservé aux eaux ; la création d'une grande réserve forestière d'au moins 200 hectares en-dessous de 500m d'altitude ; la révision de l'Ordonnance cantonale sur la protection de la nature et du paysage et la promulgation de la politique cantonale des pâturages boisés.

En ce qui concerne l'**initiative biodiversité**, Pro Natura Jura motive fortement de voter OUI le 22 septembre. L'initiative propose une modification de la Constitution comme suit :

<p>Art. 78a Paysage et biodiversité</p> <p>¹ En complément à l'art. 78, la Confédération et les cantons veillent, dans le cadre de leurs compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">a. à préserver les paysages, la physionomie des localités, les sites historiques et les monuments naturels et culturels dignes de protection ;b. à ménager la nature, le paysage et le patrimoine bâti également en dehors des objets protégés ;c. à mettre à disposition les surfaces, les ressources et les instruments nécessaires à la sauvegarde et au renforcement de la biodiversité.
--

Pour finir, Nicolas Comment met en avant l'initiative Fond climat lancés par le parti Verts qui vise une politique énergétique et climatique équitable.

4) Education à l'environnement

Sylvie Egger, notre responsable d'éducation à l'environnement, remercie Maurane Lamboley qui continue son mandat en tant que responsable du groupe Jeunes et Nature Jura (J+N Jura) ainsi que les moniteurs et monitrices qui s'engagent bénévolement pour animer les sorties.

En 2024, la collaboration BEJUNE se poursuit. 7 sorties sont prévues d'avril à décembre ainsi que 3 camps en mai, en juillet et en août. Sylvie Egger termine en rappelant que le groupe est toujours à la recherche de nouveaux moniteurs pour rejoindre l'équipe J+N Jura !

5) Sensibilisation à l'environnement

Géraldine Ischer présente les évènements en lien avec la nature à venir :

- Organisation du **Festival du Film vert** (mars-avril)
- Stand J+N à la **fête de la Transition et Nature** à Delémont (4 mai)
- Stand Pro Natura Jura et J+N à la **fête de la Nature** à Porrentruy (26 mai)
- Organisation de la **fête des réserves** (septembre)
- Deux **expositions de photos**

6) Divers

Aucun divers concernant le programme d'activité 2024.

7. Approbation du budget 2024

Le budget 2024 est présenté.

Quelques modifications et nouveautés sont mises en évidence :

- Une diminution de la **péréquation**
- une nouvelle simplification des relevés en lien avec le projet **Lièvre & Cie BEJUNE** dans les comptes de la section du Jura ;
- la comptabilité des **camps des jeunes** en collaboration avec les sections JUBE et NE sera à nouveau traitée par la section du Jura en 2024 ;
- Un montant pour un **poste communication** est ajouté ;
- Des sommes pour les inventaires des **invertébrés aquatiques et les suivis araignées et botanique** ;
- Une augmentation du montant pour le **projet jardin sauvage**.

Pour terminer avec un budget comprenant :

- des recettes totales montant à CHF 822 476,43.- ;
- un total des dépenses à CHF 841 384,70.- ;
- un déficit prévu de - CHF 18 908,27.-.

Ce budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

8. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été annoncée.

9. Divers et imprévus

Aucun divers ou imprévus n'ont été soulevés.

L'assemblée est close à 16h05 et est suivie d'un apéritif puis de la projection du film « Sur la piste du Lynx » de Neil Villard. Nous remercions vivement nos intervenants Nicolas Haefliger, Claude Fischer et ... pour les échanges instructifs avec le public à la fin du film.

Géraldine Ischer, le 22 mars 2024.

Validé par le comité le 2 avril 2024